

Ville de Binche

Elections communales et provinciales du 14 octobre 2018

AVIS A LA POPULATION

Pour se porter volontaire sur la fonction d'assesseur pour les prochaines élections (**Bureau de vote – Bureau de dépouillement communal – Bureau de dépouillement provincial**), il vous suffit de compléter et de signer le formulaire, en annexe, et de vous présenter personnellement, **avant le 01 septembre 2018**, au Service des Elections – Centre Administratif – rue Saint-Paul, n° 14 à 7130 Binche muni de votre carte d'identité.

Tél. : 064 / 23 06 11

Fax.: 064 / 23 06 29

E-mail. : ec@binche.be

(Heures d'ouverture des guichets : du lundi au jeudi de 08.30 à 12.00 et de 13.00 à 16.00, le vendredi de 08.30 à 11.30 et le samedi de 09.00 à 11.30).

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Volontariat des assesseurs

Date :/...../.....

Commune :

Je soussigné-e (Nom/Prénom).....
domicilié-e à (Adresse).....
souhaite me porter volontaire pour être assesseur lors des élections communales et provinciales du
14 octobre 2018.

Mon choix se porte sur la fonction d'assesseur au sein d'un bureau de :

- Vote
- Dépouillement communal
- Dépouillement provincial

Je déclare avoir pris connaissance des incompatibilités touchant les membres d'un bureau électoral
telles que définies à l'article L4125-1 §4 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :

« §4. *Aucun candidat ne peut faire partie d'un bureau électoral. Les candidats et listes de candidats
peuvent désigner des témoins pour contrôler les opérations des bureaux selon les modalités visées à
l'article L4134-1.*

*La fonction de (Directeur général – Décret du 18 avril 2013, art. 46) provincial, de (Directeur financier
– Décret du 18 avril 2013, art. 47) provincial, de (Directeur général – Décret du 18 avril 2013, art. 46)
communal et de (Directeur financier – Décret du 18 avril 2013, art. 47) communal est incompatible
avec la charge de président, assesseur ou assesseur suppléant d'un bureau de circonscription.*

Il en va de même de la détention d'un mandat politique et de la mission de témoin. »

Je m'engage sur l'honneur :

- à ne pas être candidat, ni témoin lors du scrutin électoral d'octobre 2018,
- à exécuter de manière impartiale les tâches qui me seront confiées par le président de bureau.

Délivré à, le.....

(Signature)